

Réf: Dossier 481290

Avis de constitution

SOCIETE « IVORY DOS ANGBO GOLD »

Siège ABIDJAN-COCODY-ANGRE DJOROGOBITE 1, Lot
1022, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY DOS ANGBO GOLD »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY-ANGRE DJOROGOBITE 1,
Lot 1022, Ilot 105

Dirigeant(s) Mme ALICA COLETTE ANGBOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01452 du 03/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07410/GTCA/RC/2026 du 03/02/2026

